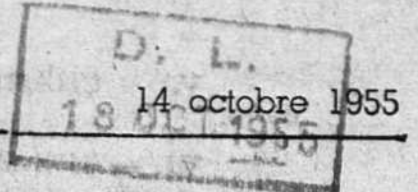
Nr 180 - 1956



7e Année N° 179 14 octobre 1955



BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : FRanklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 4, place Gensoul - LYON

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

INFORMATIONS

CORYNEUM DES ARBRES FRUITIERS A NOYAUX :

Cette année, l'aoûtement des bois, **notamment sur pêchers,** s'est produit normalement et l'on peut **dès maintenant** envisager sans crainte l'application du traitement d'automne contre le coryneum.

On utilisera un produit cuprique à raison de 500 gr./hl. au maximum de cuivre-métal, ce qui représente 1 à 3 kg./hl. de produit commercial, suivant sa teneur en cuivre-métal.

Ce traitement ne dispense nullement du traitement de débourrement qui apparaît primordial.

CONSERVATION DES TUBERCULES DE POMME DE TERRE :

L'absence de fortes pluies persistantes au cours de l'été et du début de l'automne, ainsi que la régression des attaques du mildiou à partir de fin juin, permettent de stocker des tubercules plus sains et moins riches en eau, donc plus stables qu'en 1954.

Toutefois on ne devra pas négliger les précautions élémentaires pour assurer la conservation des tubercules même les plus sains.

Si l'égermage, aux hormones ou à la main, n'a son utilité que pour les pommes de terre de consommation, les autres recommandations sont valables pour tous les tubercules :

1° Eliminer tous les tubercules apparemment malades ou présentant des voies d'entrée pour les pourritures : blessures, trous de taupins, etc...

2° Utiliser un local sombre mais aéré dont la température reste rigoureusement comprise entre — 1° et + 12°, la meilleure conservation étant obtenue à + 4°.

3° Eviter un entassement trop important des tubercules. Au-delà de 20 cm. d'épaisseur, faire reposer le stock sur des clayettes et ménager des cheminées d'aération. Ne dépasser en aucune façon l'épaisseur de 60 cm. L'entreposage en caisses à claire-voie séparées, de 20 à 25 kg., type caisse à fruits, donne de bons résultats.

4° Dans un local humide, saupoudrer le stock avec de la chaux vive à raison de 1 kg. de chaux pour 200 kg. de tubercules.

DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES :

Nous rappelons les précautions nécessaires pour obtenir des céréales saines sans nuire au pouvoir germinatif du grain :

Afin de ne traiter les semences d'automne qu'à bon escient, il convient d'en connaître exactement les maladies. Donnons-en une description sommaire :

I. — CARIE DU BLE : le grain et l'épi sont de tailles normales, mais le grain est bourré d'une poussière noire.

II. — CHARBON DU BLE : seul reste normal l'axe de l'épi, grains et enveloppes sont transformés en poussière noire.

III. — CHARBON DE L'AVOINE et

IV. — CHARBON NU DE L'ORGE : même aspect que le charbon du blé.

P 169

V. — CHARBON COUVERT DE L'ORGE : le grain formé apparaît gris, car il est rempli de poussière noire.

VI. — HELMINTHOSPORIOSE OU MALADIE DES STRIES DE L'ORGE : l'épi ne se dégage pas de sa gaine et reste stérile, les feuilles sont striées de lignes noires et souvent découpées en lanières.

Pour éviter une plus ample propagation de ces maladies en 1956, il convient avant tout de semer des céréales saines ou désinfectées par les procédés suivants :

A. — Contre la Carie du blé, le Charbon de l'avoine et le Charbon couvert de l'orge, l'Helminthosporiose de l'orge :

Soit : trempage et brassage pendant 10 minutes dans une solution de 0 litre 250 de **formol** du commerce pour 100 litres d'eau ; éliminer les grains qui surnagent et utiliser la semence moins de 24 heures après l'opération ;

Soit : poudrage à l'aide de 250 à 300 grammes pour un quintal métrique de grains d'un produit **organo-mercurique.** L'incorporation du produit au grain peut être effectuée dans un tonneau ou une vieille baratte désaffectée.

Le traitement peut être réalisé aussi longtemps avant les semailles que les circonstances l'imposent.

En outre, on peut appliquer contre la Carie du blé, soit un trempage de 10 minutes, suivi de chaulage, dans une solution de **sulfate de cuivre** à 1 kg. pour 100 litres avec utilisation immédiate du grain, soit un poudrage à l'**hexachlorobenzène** ou au **chlorure,** à l'**oxychlorure** ou au **carbonate de cuivre,** aux mêmes doses que les produits organo-mercuriques.

B. — Contre le Charbon du blé et le Charbon nu de l'orge :

Le traitement est difficile et il est recommandé de le faire effectuer collectivement par les groupements agricoles. Il consiste à tremper les semences de 30 à 40 minutes dans de l'eau à 45°, puis 10 minutes exactement dans de l'eau à la température précise de 52°. Un séchage rapide sur aire cimentée est nécessaire.

Nous rappelons que l'utilisation des produits organo-mercuriques doit être strictement limitée aux grains de semence.

Enfin, nous signalons aux céréaliers qui auraient à se plaindre des corbeaux que le commerce met en vente des produits mixtes, notamment à base d'anthraquinone, actifs contre les maladies ci-dessus et répulsifs vis-à-vis des corbeaux.

CLIMATOLOGIE

LA NOTION DE " NORMALE "

Dans cette rubrique du *Bulletin,* il est souvent question de températures normales, d'écarts à la normale, de mois froids ou très froids, ou exceptionnellement chauds. D'autres fois, seuls des chiffres sans appréciation sont publiés.

Afin de rendre les uns et les autres plus éloquents et de faire concorder chiffres et appréciations globales, précisons de quelle façon est calculée une température normale (il s'agit en général de moyennes mensuelles) et dans quelles limites un mois peut être considéré comme froid, ou chaud, ou exceptionnel dans un sens ou dans l'autre.

Tout d'abord, en première approximation, la température **moyenne d'un jour** est la moyenne de la température la plus basse et de la température la plus élevée observée au cours de ce jour.

La température **moyenne d'un mois** est la moyenne des températures moyennes des jours de ce mois, c'est-à-dire la division de leur total par le nombre de jours du mois (et non, comme dans le cas précédent, la moyenne de la plus basse et de la plus élevée).

La température **moyenne normale d'un mois** est la moyenne de toutes les moyennes mensuelles observées au cours de ce mois depuis un temps le plus long possible : 30 ans, 50 ans, 75 ans, etc..., suivant l'ancienneté des statistiques dont on dispose.

Par exemple, à Lyon, la normale de janvier est de 2°25 environ, celle de juillet de 20°50.

Mais un mois, si exceptionnel soit-il, n'est jamais entièrement rigoureux ou entièrement torride ; il reste toujours quelques journées présentant une anomalie en sens inverse du reste du mois, de sorte que les écarts des moyennes mensuelles à la normale n'ont jamais l'ampleur que l'on pourrait supposer.

Un mois peut ainsi être considéré comme normal si sa moyenne de température s'écarte de la normale, en moins ou en plus, de moins de 0°7 en hiver, de moins de 0°5 au cours des autres saisons.

Un mois peut être considéré comme exceptionnel s'il s'écarte de la normale, en plus ou en moins, de 4° en hiver, de 3° au cours des autres saisons.

Entre ces mois normaux et ces mois exceptionnels, on peut diviser les autres mois en quatre catégories à peu près égales :

froid (hiver) ou frais (été) — très froid ou très frais, d'une part ;

chaud (été) ou doux (hiver) — très chaud ou très doux, d'autre part.

A titre d'exemple, essayons de classer les treize derniers mois écoulés (températures observées à Lyon) :

Mois	Temp. moy.	Normale	Ecart	Caractère
Septembre 1954	17°1	16°8	+ 0°3	Normal
Octobre 1954	12°5	11°6	+ 0°9	Chaud
Novembre 1954	8°8	6°7	+ 2°1	Très doux
Décembre 1954	5°6	3°0	+ 2°6	Très doux
Janvier 1955	5°0	2°3	+ 2°7	Très doux
Février 1955	4°7	3°9	+ 0°8	Doux
Mars 1955	6°0	7°4	— 1°4	Froid
Avril 1955	11°23	10°7	+ 0°53	Doux
Mai 1955	14°6	14°8	— 0°2	Normal
Juin 1955	18°5	18°1	+ 0°4	Normal
Juillet 1955	20°8	20°5	+ 0°3	Normal
Août 1955	20°4	20°0	+ 0°4	Normal
Septembre 1955	16°6	16°8	— 0°2	Normal

Il est évident que, si une saison « se fait », les moyennes des températures de ses trois mois sont toutes trois normales. A vrai dire, le fait est assez rare et, très près de nous, l'été 1955 avec des écarts de 0°4, 0°3 et 0°4 seulement en est un exemple.

Depuis 1884, seuls les étés 1946, 1937, 1929 et 1894 et le printemps 1940 se sont tenus aussi sagement autour de la normale. Bien plus nombreuses sont au contraire les saisons qui « se font » à l'excès : étés torrides ou hivers rigoureux.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux :
A. PITHIOUD.

Le Gérant : G. GRISARD.

131.817 - Imp. Réunies de Lyon - 10-1955
Dépôt légal N° 1.296 ———— 4-1955

P170